

Le pari coopératif: le café et le cacao au Pérou

Introduction | Contexte du café et du cacao | L'association: un cadre théorique | Une lecture de l'histoire | Conclusion





© SOS Faim

**L'agriculture
reste le secteur
le plus créateur
d'emplois
au Pérou.**

Introduction

En 1995, SOS Faim entamait une première collaboration avec la coopérative La Florida dans la 'Selva Central', forêt semi-tropicale du centre du Pérou. Cette coopérative de petits producteurs de café sortait d'une grave crise suite à la présence importante du mouvement Sentier Lumineux¹ dans la région: plusieurs dirigeants avaient été assassinés et les infrastructures détruites. En phase de redynamisation, elle recherchait une garantie pour obtenir un crédit auprès d'une banque locale pour collecter la production de ses membres et la commercialiser de manière groupée.

Cela fait donc 20 ans que SOS Faim soutient le secteur organisé des producteurs de café et ensuite de cacao au Pérou. Deux décennies, le temps d'un bilan contrasté comme on pourra le lire ... puisque depuis quelques années, et malgré certains chiffres encourageants, le secteur traverse une nouvelle crise.

Contexte du café et du cacao

Au Pérou, le secteur agricole contribue relativement faiblement à la richesse nationale, puisqu'il ne représente que 6,1% du Produit Intérieur Brut. L'une des principales raisons en est la faible productivité du travail: un producteur agricole contribue au PIB à hauteur de 4.000 soles² par an alors que la moyenne nationale est de 15.000 soles. Il existe donc un potentiel important d'amélioration pour les 24% de population économiquement active employés dans l'agriculture en 2014, soit 3,3 millions de personnes, dont 83% sont issus de l'agriculture familiale. Même si ce chiffre est en baisse (il s'élevait à 33% et 4,72 millions de personnes en 2004), l'agriculture reste le secteur le plus créateur d'emplois au Pérou. À noter que la diminution touche particulièrement les jeunes entre 20 et 30 ans, puisque leur population économiquement active (PEA) agricole est passée dans le même temps de 22% à 15%.

Une évolution significative et positive des 20 dernières années est la contribution de l'agriculture aux exportations nationales: ce phénomène s'est accentué à partir de la fin des années 2000 pour arriver à représenter 20% du total à partir de 2011. Cette croissance a été favorisée par un contexte d'augmentation des prix des produits agricoles « phares » du Pérou (café, cacao, asperges, avocats, mangues, brocolis, ...).

¹ « Le Sentier Lumineux » a mené une guérilla d'inspiration marxiste-léniniste au Pérou dans les années 1980 et 1990. Durant cette période, de nombreux massacres ont été commis, à la fois par Sentier Lumineux et par le gouvernement péruvien.

² Un sol vaut environ 0,28 €

La production nationale de café est actuellement quasiment totalement tournée vers l'exportation (92%).

La production nationale de café et de cacao

Ces dernières années, la production péruvienne de café a connu une croissance modérée, affectée récemment par la maladie de la rouille. On est passé de 192.000 tonnes en 2000 à 332 000 tonnes en 2011 (+73%), pour redescendre ensuite à 256.000 tonnes en 2013 (-23%).

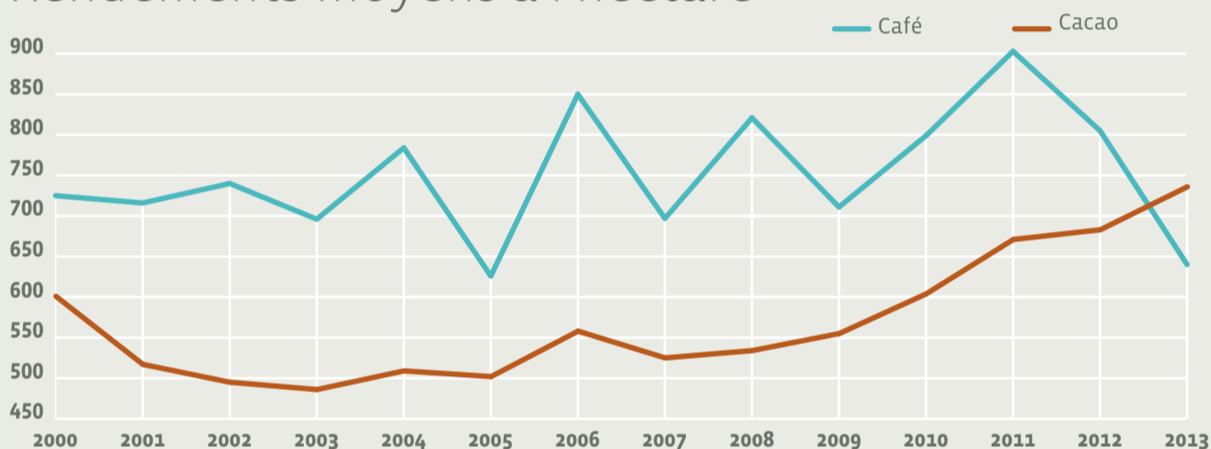
Durant la même période, le cacao a vu sa production quasiment tripler, passant de 25 000 à 72 000 tonnes.

Les surfaces cultivées de café sont également en augmentation : de 264 000 hectares en 2000 à 400.000 hectares en 2013, ce qui représente un rythme annuel de croissance de 3% en moyenne.

Pour le cacao, les superficies plantées sont passées de 41.000 à 97.000 hectares (+7% par an).

Les rendements moyens à l'hectare sont en dents de scie pour le café, ce qui correspond à un certain cycle naturel. Une tendance à la baisse est observable depuis 2012 en raison de la maladie de la rouille. À l'inverse, la tendance est globalement positive depuis 2005 pour les rendements du cacao.

Rendements moyens à l'hectare

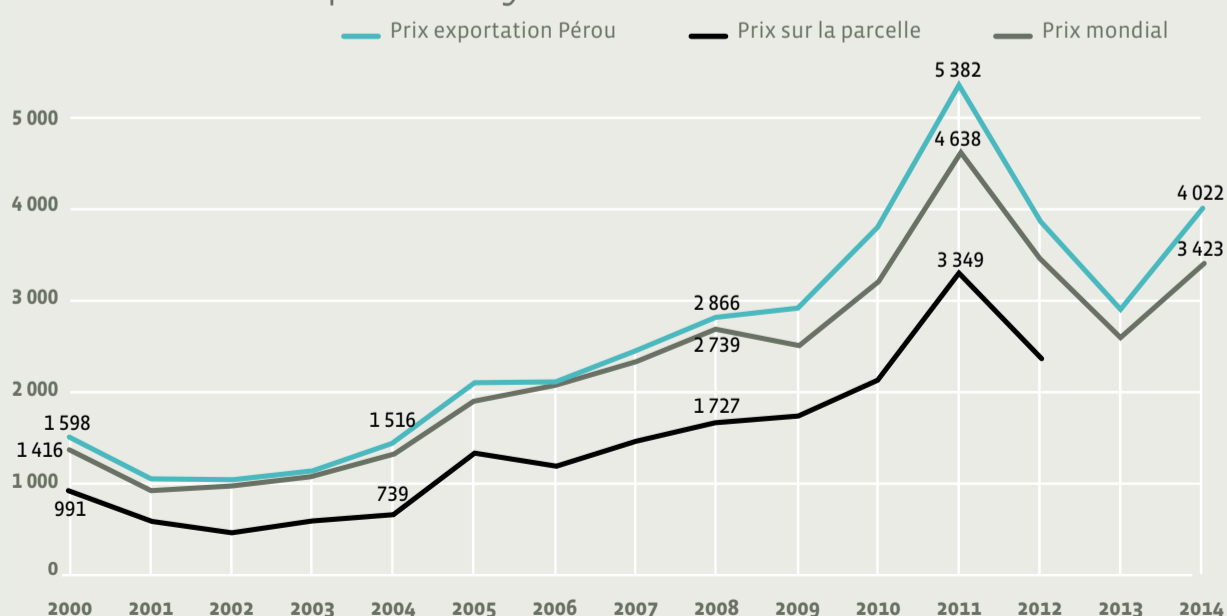


Source: Minagri - OEEE.

L'évolution des prix moyens

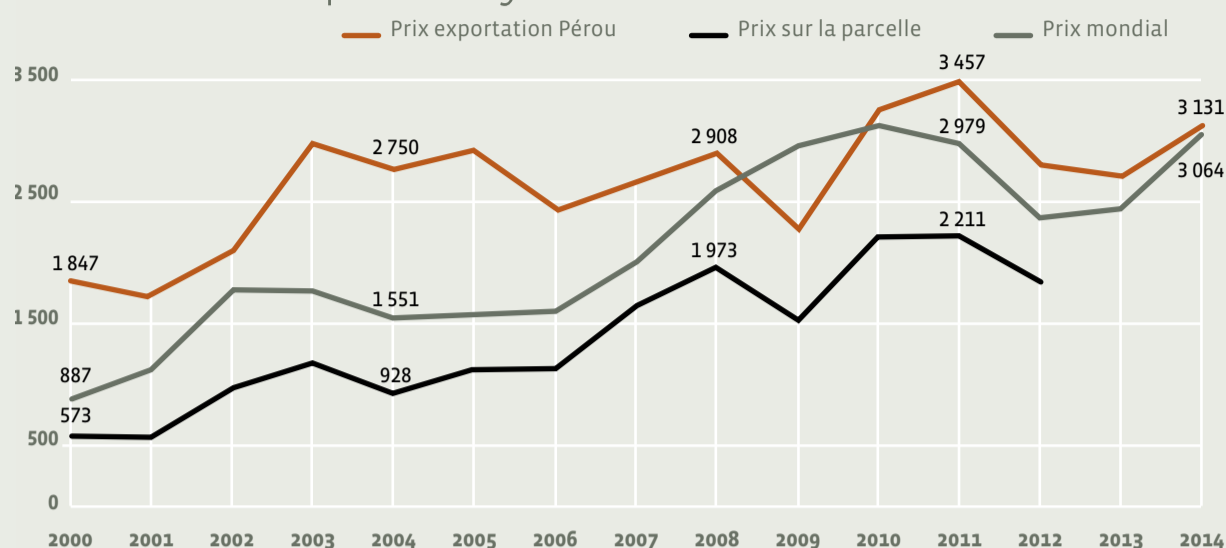
Pour le café, le graphique ci-dessous montre une tendance générale à la hausse, avec un net parallélisme entre les prix payés aux producteurs, le marché international et les prix obtenus pour les exportations péruviennes, supérieurs à la moyenne mondiale. Les mêmes tendances s'observent pour le cacao.

Évolution du prix moyen du café



Source: ICO, FAOSTAT, SIEA.

Évolution du prix moyen du cacao



Source: ICO, FAOSTAT, SIEA.

Les chiffres des deux derniers recensements agricoles mettent en évidence un net recul de la dynamique associative au Pérou.

Dans les deux situations, les meilleurs prix observés pour le Pérou sont largement dus au fait que ce pays est présent dans des marchés de niche, équitable, biologique ou spécial. Cette spécialisation a été encouragée par les appuis apportés aux coopératives de producteurs, notamment par des ONG comme SOS Faim.

Des exportations qui comptent

La production nationale de café est actuellement quasiment totalement tournée vers l'exportation (92%).

Le tableau ci-dessous montre l'évolution des tonnages, des valeurs FOB³ et de la place relative dans les exportations agricoles.

Évolution des exportations agricoles				
	Tonnes exportées	Pourcentage et rang	Valeur FOB (US)	Pourcentage et rang
2000	142 000	24% - 1 ^{er}	223 000 000	28% - 1 ^{er}
2014	180 900	6% - 2 ^{ième}	727 500 000	14% - 1 ^{er}

Source: MINAGRI

Récemment, les exportations de café ont souffert d'une diminution de 23%: la forte propagation de la maladie de la rouille, attribuée au changement climatique et à ses effets (plus d'humidité, températures élevées) est largement responsable de cette tendance, encore renforcée par le vieillissement des plantations et une fertilisation insuffisante des sols.

Pour le cacao, la proportion des exportations a évolué sensiblement, passant de 25% en 2000 à près de 50% en 2013.

La part du cacao dans les exportations agricoles est moins importante, mais en croissance nette depuis 2009.

Part du cacao dans les exportations agricoles		
	Pourcentage (tonnes)	Pourcentage (valeur FOB)
2000	0,9	1,2
2009	0,8	1,3
2014	1,9	3,2

³ Fob: free on board – valeur des marchandises mises sur les bateaux «Free on board» ou en français «Franco à bord». Une marchandise est achetée ou vendue «FOB» quand celle-ci est achetée sans les frais de transport et autres frais et taxes afférents



Des actions collectives répétées avec succès génèrent de la confiance, des connaissances, des règles qui constituent le « capital social » de l'association, au sens sociologique du terme.

Une diminution significative de la dynamique associative.

L'association est reconnue comme un outil puissant de développement des petits producteurs. Elle permet en effet de réduire des coûts, d'apporter et de gérer des services d'assistance technique et d'accès au financement; elle permet également une mise à l'échelle pour pénétrer de nouveaux marchés et renforce le pouvoir de négociation des producteurs.

Malgré tous ces avantages, les chiffres des deux derniers recensements agricoles nationaux (Cenagro) de 1994 et 2012 mettent en évidence un net recul de la dynamique associative au Pérou. Le pourcentage de producteurs se déclarant membres d'une organisation est passé de 35% à 23%!

La situation spécifique des producteurs de café

Selon le 4^{ème} recensement Cenagro, le nombre total de producteurs de café au Pérou est de 225.000, soit plus de 10% du total des unités de production agricole (2.213.000). 82% de ces producteurs se trouvent dans la forêt semi-tropicale, la 'Selva' et cultivent une moyenne de 2,5 hectares de café. Les producteurs de café sont plus associés que la moyenne nationale, puisque plus de 30% se retrouvent au sein de la 'Junta Nacional del Cafe', une structure qui défend leurs intérêts.

Les producteurs de cacao

Leur présence est moindre: ils sont 105.000 selon le dernier recensement (5% du total des agriculteurs du pays). 94% se retrouvent dans la forêt semi-tropicale. 29% sont associés à l'Association des Producteurs Péruviens de Cacao.

L'association: un cadre théorique

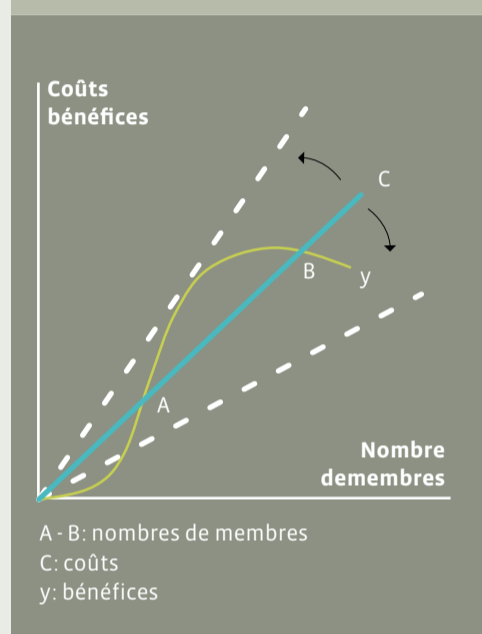
Malgré la tendance signalée plus haut, SOS Faim a porté clairement son choix sur le modèle associatif, et en particulier le modèle coopératif dans ses appuis aux producteurs de café et de cacao, ramant en quelque sorte à contre courant.

Il est donc intéressant de se référer à un cadre théorique qui permet d'analyser les facteurs qui favorisent ou non l'association d'agents économiques, en particulier des producteurs agricoles.

L'associativité implique la réalisation d'actions collectives par des agents économiques. L'action collective a été l'une des bases de l'analyse de la Nouvelle Economie Institutionnelle⁴. Une référence en la matière est Mancur Olson et son ouvrage de 1965: « La logique de l'action collective ». L'un de ses points de départ est que *l'action collective n'a pas de sens si l'action individuelle peut servir mieux ou également les intérêts des individus que l'organisation.*

⁴ La nouvelle économie institutionnelle désigne un ensemble de courants de pensée qui a contribué au renouvellement de l'analyse économique des institutions dans les années 1970.

Bénéfices et coûts par rapport au nombre d'associés



Si on applique ce principe à la réalité des producteurs organisés de café et de cacao, cela donne : une association de producteurs n'a pas de sens si le bénéfice attendu pour chaque associé est inférieur ou égal au bénéfice qu'ils obtiendraient sans s'associer.

L'action collective implique en effet des coûts, parmi lesquels les coûts de transaction générés par certains comportements opportunistes.

Le plus répandu d'entre eux est celui du *free rider*⁵ : le membre d'un groupe ou d'une association tend à ne pas assumer le coût de l'action collective tout en s'en appropriant les bénéfices à titre personnel. C'est par exemple le cas d'un membre qui utilise les services de la coopérative sans s'investir dans la vie institutionnelle, sans participer aux réunions. Pour limiter ce type de comportement, une association doit établir des règles claires de supervision entre les membres. Mais le fait même d'établir des règles implique des coûts, croissants en fonction du nombre de membres d'une association.

Le graphique à gauche permet de visualiser les éléments suivants :

- | Une organisation créée par un petit groupe générera des coûts supérieurs aux bénéfices collectifs et sera donc difficilement viable.
- | À partir d'un certain nombre d'associés, les bénéfices seront supérieurs aux coûts, jusqu'à arriver au point B, où les coûts redeviendront supérieurs aux bénéfices (nécessité de supervision).

Il y a donc une taille idéale pour une association.

Plusieurs facteurs peuvent influencer la courbe des coûts et bénéfices : les relations sociales préexistantes, la qualité de l'organisation interne, le contexte, l'importance du territoire concerné et le type de produits des associés et leur degré de transformation.

La préexistence de **relations sociales** entre associés réduira les coûts de transaction, particulièrement la supervision. Il existe déjà un niveau de connaissance entre membres, de la confiance et des règles. Cela permet une association viable avec plus de membres : c'est généralement le cas dans les zones rurales.

Une **organisation interne** solide aura tendance à diminuer le niveau de la courbe des coûts et permettra également de compter un plus grand nombre d'associés.

Un **contexte** où existent des services d'assistance technique ou des infrastructures de communication aura un effet positif sur la courbe des bénéfices et un effet similaire à l'existence de relations sociales.

Les organisations établies sur un **territoire** limité diminuent leurs coûts de supervision.

Enfin, le **type de produit** a également une influence : par exemple, sur base d'une étude réalisée au Chili, il apparaît qu'il y a peu de bénéfices de s'associer si on produit du blé ou des pommes de terre : il y a en effet moins de valeur ajoutée liée à la vente groupée.

Un autre aspect important dans l'analyse de l'action collective est la génération de **capital humain et relationnel**, de cohésion sociale. Des actions collectives répétées avec succès (par exemple une commercialisation groupée) génèrent de la confiance, des connaissances, des règles qui constituent le « capital social » de l'association, au sens sociologique du terme.

Le capital social est directement lié au territoire : le fait de partager celui-ci implique une connaissance du comportement des agents économiques présents : on sait à qui faire confiance ou pas.

Ce capital social n'est pas statique : il évolue dans le temps et en fonction des actions collectives menées. On peut observer une diminution, par exemple quand des actions collectives échouent ou quand d'anciens membres quittent et de nouveaux arrivent.

Les interventions extérieures peuvent renforcer le capital social, mais pas le générer. La création du capital social est l'affaire des membres eux-mêmes.

⁵ Que l'on peut traduire littéralement par « resquilleur ».

La création de capital social est l'affaire des membres eux-mêmes.

Enfin, en particulier dans les coopératives, l'une des problématiques principales est la tension qui surgit quand les associés ont des intérêts divergents de ceux des gestionnaires, ce qui peut mener ceux-ci à cacher des informations et à manquer de transparence. Dans certains cas, il peut y avoir une forme d'alliance objective entre les gestionnaires et des membres du conseil d'administration aux dépens des membres de base. La transparence de l'information et les mécanismes de contrôle interne sont donc particulièrement importants pour assurer le succès des coopératives.

Les acteurs

Trois acteurs principaux sont passés en revue : SOS Faim; les coopératives de producteurs de café et cacao et les entités faîtières qui se dédient plutôt au plaidoyer ou à des services techniques mutualisés.

SOS Faim

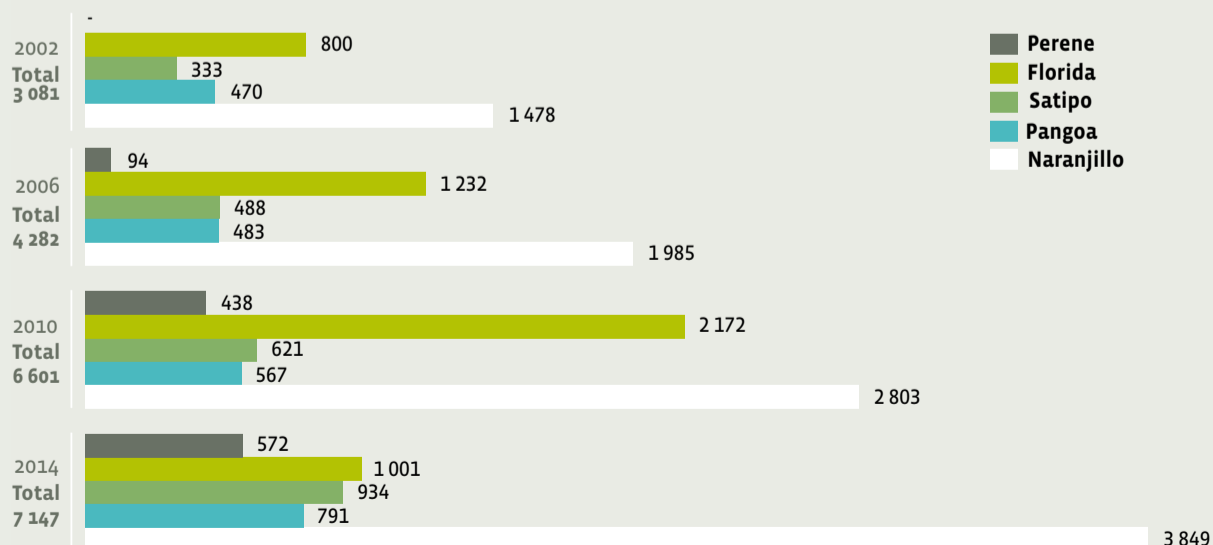
On peut distinguer 4 étapes dans les interventions de SOS Faim au Pérou durant les 20 dernières années.

1994 1997 ▼	Création de l'antenne locale Incursion dans le secteur agricole Premières collaborations avec la coopérative La Florida
1998 2004 ▼	Extension du travail avec d'autres coopératives de base (Satipo, Pangoa, Naranjillo, ...) Approche intégrée : renforcement institutionnel, accès au financement (garanties et mise en relation avec des fonds éthiques européens), appui à la commercialisation (équitable et biologique) Relance de la Centrale de services Café Cacao Pérou
2004 2010 ▼	Consolidation de la phase précédente (avec un programme de l'Union Européenne) Institutionnalisation d'outils financiers : Fogal pour les garanties; Crediflora (coopérative d'épargne et de crédit)
2010 2015	Appui aux coopératives de base à partir des faîtières : Centrale Café Cacao Pérou pour les services et Junta Nacional del Café, APP Cacao pour le plaidoyer politique Travail sur la question de la relève générationnelle dans les coopératives

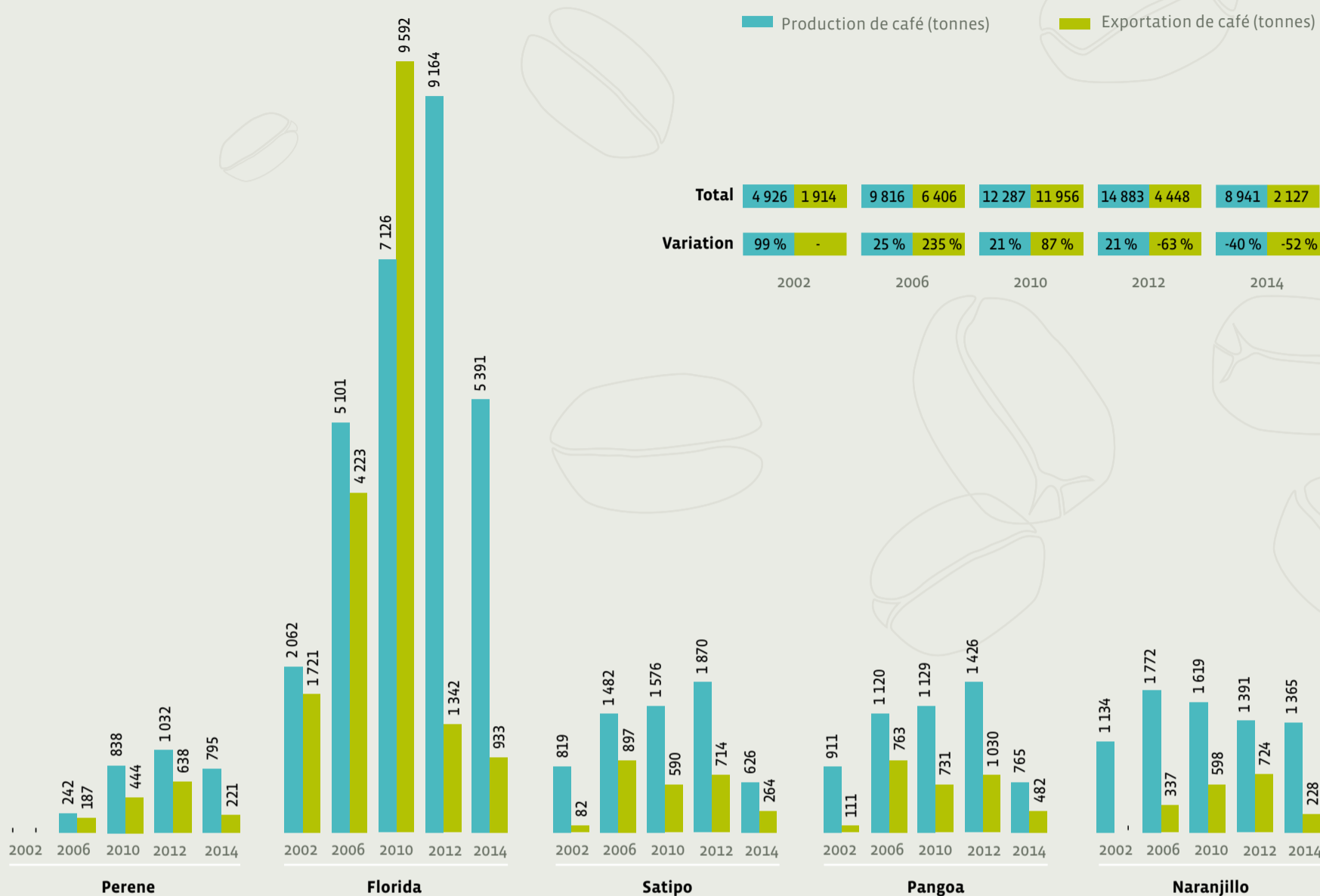
Les coopératives de base

Les coopératives partenaires de SOS Faim sont des coopératives de services, en particulier la commercialisation. Le café est produit individuellement par les membres.

Évolution du nombre de membres de 5 coopératives partenaires de SOS Faim sur les 15 dernières années



Production et exportation de café



Le déficit de participation des membres, a impliqué une réaction en chaîne.

Ces différentes coopératives ont connu des histoires relativement parallèles : elles se créent dans les années 1960 et montent en puissance jusqu'à devenir de véritables entreprises sociales de référence dans les années 1980. Elles traversent une première crise causée par la présence du mouvement Sentier Lumineux. Cette crise est parfois aggravée par des faits de corruption interne.

Ensuite, avec notamment l'appui extérieur de SOS Faim, on observe une phase de récupération et de forte croissance dans les premières années 2000.

Et enfin, une nouvelle crise depuis le début des années 2010, touchant les volumes de production et d'exportation.

Le graphe ci-dessus en atteste. Plusieurs raisons majeures permettent de comprendre ce nouveau recul :

- ▮ D'une part, il y a la pression économique en raison de la maladie de la rouille, qui a pu accentuer les comportements de 'free rider'.
- ▮ Par ailleurs, la forte augmentation des membres ne s'est pas accompagnée d'une adaptation de la gouvernance : dans plusieurs cas, on observe une perte de contrôle de la part des membres eux-mêmes et un renforcement du pouvoir de la direction parce que l'action est orientée vers une réponse plus souple aux évolutions des marchés : c'est ainsi que dans le cas de la coopérative La Florida, depuis une dizaine d'années, l'Assemblée Générale ne réunissait plus que des délégués désignés par des groupes de 10 membres⁶, ce qui a contribué à une perte d'identification et d'appropriation à la base.

⁶ La loi péruvienne sur les coopératives de base prévoit qu'à partir de 1.000 membres, ce sont des délégués (au moins 100) qui composent l'Assemblée Générale.



Les premières interventions de SOS Faim ont débouché sur des succès, permettant la redynamisation de plusieurs coopératives de base.

| Cette perte de contrôle s'est accompagnée dans certains cas, comme celui de la coopérative de Naranjillo, de décisions discutables d'investissement, avec pour conséquence une accumulation de dettes de façon peu transparente pour l'ensemble des membres.

En réalité, la dimension économique a été largement priorisée par rapport à la dimension sociale des coopératives.

Selon le témoignage d'un dirigeant: «*La coopérative a crû plus vite que ses membres, mais c'est un château sans fondations*».

Les organisations faïtières

A partir de la deuxième moitié des années 2000, SOS Faim a clairement misé sur un travail avec des organisations faïtières, avec comme intention d'augmenter la portée et les effets des appuis octroyés.

Cette évolution a concerné :

| La Centrale Café Cacao du Pérou : cette entité est constituée actuellement de 13 coopératives de base qui regroupent 12 324 membres (soit environ 5% des producteurs de café et cacao du pays). Cette association est une plate-forme de services divers pour ses membres : renforcement institutionnel, formation, amélioration de la qualité de la production et transition vers l'agriculture biologique, participation à des foires commerciales, ... Elle s'est également spécialisée dans le montage de projets en faveur de ses associés : la majorité de ceux-ci ont une orientation productive : cafés organiques, cafés spéciaux. Cette unité de services n'a pas encore atteint son équilibre financier, mais son degré d'autosuffisance augmente cependant constamment, notamment grâce à l'exécution en faveur de ses coopératives membres, de programmes cofinancés par le gouvernement péruvien. La question de son éventuelle concurrence avec les membres reste posée dans certains domaines, comme le fait de posséder sa propre marque de café.

| Deux entités de représentation et de défense des intérêts des producteurs : l'Association des Producteurs Péruviens de Cacao (APP Cacao) et la «Junta Nacional del Café» (JNC) mènent un travail de promotion des produits et de plaidoyer politique.

Faïtière	Coopératives associées	Producteurs concernés	Pourcentage national
APP Cacao	25	30 000	29%
JNC	56	70 000	31%

Ces deux faïtières représentent donc près d'un tiers des producteurs du pays.



© SOS Faim

Les problèmes actuels trouvent plus nettement leur origine dans des mécanismes de gouvernance inadaptés.

Une lecture de l'histoire récente du mouvement coopératif des producteurs de café et de cacao du Pérou

Le pari de SOS Faim en faveur du secteur coopératif péruvien s'est réalisé parallèlement à une diminution de l'associativité dans le pays, y compris dans le secteur du café et du cacao.

Il serait nécessaire de mener une étude détaillée pour en identifier les causes, mais il semble relativement clair que cela a un rapport avec les coûts de transaction liés à toute action collective, et plus précisément au fait que ces coûts ont un effet à court terme, alors que les bénéfices se font le plus souvent ressentir sur le moyen et le long terme.

Les premières interventions de SOS Faim ont néanmoins débouché sur des succès, permettant la redynamisation de plusieurs coopératives de base. Pourquoi? Cinq facteurs sont entrés en ligne de compte:

- | Ces coopératives existaient depuis environ 30 ans et un capital social existait en leur sein, même si elles étaient peu actives ou carrément inactives.
- | Un diagnostic correct des goulets d'étranglement a été réalisé (en particulier le manque de capital de travail pour grouper la récolte des membres).
- | Les coopératives ne comptaient qu'un petit nombre d'associés, mais ils étaient engagés: les coûts de supervision étaient donc faibles.
- | SOS Faim, en tant qu'acteur extérieur, a joué un rôle positif de catalyseur.
- | Plusieurs opérations de commercialisation et d'exportation groupées ont été menées avec succès, ce qui, dans un premier temps, a renforcé le capital social.

Les différentes coopératives ont donc connu une croissance accélérée, renforcée par des conditions économiques favorables, notamment l'évolution des prix sur les marchés internationaux.

Cette forte augmentation des activités a débouché sur une augmentation des coûts de supervision (frais de structure et de gestion) des entités. Et elles n'ont malheureusement pas prêté suffisamment d'attention à leurs structures de gouvernance et se sont centrées plutôt sur les aspects productifs et sur l'ouverture de nouveaux marchés.

Les conditions étaient donc favorables au développement du comportement de *free rider* et des tensions entre les propriétaires (les membres) et les directions. Ces tensions se sont avérées particulièrement évidentes à partir de 2012-2013, années où la maladie de la rouille a joué un rôle de révélateur.

Et pourtant, tous les germes de cette situation étaient présents depuis plusieurs années, comme en atteste l'extrait ci-dessous, tiré du rapport d'une évaluation réalisée en 2005⁷ à la demande de SOS Faim:

« La thématique de l'organisation interne des coopératives ne semble pas avoir fait l'objet de beaucoup de travail. La participation aux instances de direction qui comptent des centaines de membres est complexe ... La composante de renforcement des organisations de base est orientée vers les dirigeants et vers les aspects techniques. Il n'y a pas de ligne claire de travail qui tend vers le renforcement de la participation des membres ou vers la communication interne en lien avec la stratégie ou les résultats des coopératives. »

Le déficit de participation des membres, renforcé par des assemblées générales constituées de délégués et non plus de tous les membres a impliqué une réaction en chaîne: plusieurs mauvaises décisions économiques ont été prises par les directeurs des coopératives, entraînant des situations financières complexes avec une accumulation de dettes et une perte de confiance des associés et de nombreux retraits de membres, avec une perte du capital social.

⁷ Évaluation réalisée par Michel Merlet et Gilberto Larrea



© SOS Faim

**Il faut retourner
vers la base,
réinvestir dans le
projet social qui
concerne toute la
famille.**

Conclusion

Chaque organisation connaît son cycle de vie institutionnel: il est rarement linéaire et souvent fait de hauts et de bas. Dans le cas des coopératives de producteurs de café et de cacao appuyées par SOS Faim, on peut clairement observer un cycle de croissance (jusqu'aux années 1980), de crise (années 1990), de relance (années 2000) et une nouvelle phase critique qui est en cours depuis quelques années. Les raisons des difficultés rencontrées ne sont certes pas les mêmes, dans la mesure où la première crise était largement due à un facteur externe (la présence du mouvement Sentier Lumineux).

Les problèmes actuels trouvent plus nettement leur origine au niveau interne, dans des mécanismes de gouvernance inadaptés. Ces difficultés ont été amplifiées par la crise économique liée à l'émergence de la maladie de la rouille. Mais tout ceci n'est absolument pas irréversible, comme en témoigne la volonté affichée par différents dirigeants de coopératives lors d'un atelier organisé en novembre 2015 dans la zone de production de la 'Selva Central'.

«Il faut réinvestir dans les comités d'éducation des coopératives! Et il faut que les gens formés jouent le jeu d'équipe, qu'ils s'identifient à leur coopérative»

«Il faut arrêter de croire que c'est le directeur qui va tout solutionner. Les pouvoirs doivent être équilibrés et il faut renforcer les compétences des membres des Conseils d'Administration et du Comité de Surveillance.»

«Il faut retourner vers la base, réinvestir dans le projet social qui concerne toute la famille, intégrer les nouvelles générations. Merci à la maladie de la rouille qui a permis de recréer de la solidarité entre les membres d'une coopérative de producteurs de café, et même entre les coopératives!»

Ces prises de position sont porteuses d'espoir pour l'avenir. Elles constituent un sacré défi dans une société qui privilégie de plus en plus les intérêts individuels. Avec des outils et une gouvernance adaptés, la coopérative reste cependant un moyen pertinent de réaliser des économies d'échelles au profit de l'ensemble des associés.




SOS Faim

Ce numéro de *Dynamiques Paysannes* a été rédigé par Marc Mees, responsable de la gestion des connaissances à SOS Faim, avec la collaboration de Claire Stoeckel, Laurent Biot et Wilfredo Necochea. Il est basé sur le travail de capitalisation réalisé par Javier Alvarado du Cepes : *SOS Faim et les organisations de producteurs : une systématisation du point de vue de l'action collective*. (version originale en espagnol).

SOS Faim Belgique et SOS Faim Luxembourg sont deux ONG de développement actives dans la lutte contre la faim et la pauvreté en Afrique et en Amérique Latine. En privilégiant une approche de partenariat avec des acteurs locaux, les deux SOS Faim soutiennent l'agriculture familiale en fournissant aux paysans du Sud un appui technique, organisationnel et financier et en sensibilisant et mobilisant les populations du Nord aux problématiques liées à la pauvreté et à la sécurité alimentaire.

Parallèlement à *Dynamiques Paysannes*, SOS Faim édite *Zoom microfinance*, une publication qui interroge la microfinance dans ses finalités, ses modalités et les conditions de sa mise en œuvre comme outil de développement. Vous pouvez retrouver cette publication, en version téléchargeable, en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : www.sosfaim.org

Les derniers numéros de *Dynamiques Paysannes* ont concerné

-  n° 37 Les effets des importations de riz dans deux pays ouest-africains
-  n° 36 Les défis des éleveurs : le cas du Bénin en Afrique de l'Ouest
-  n°35 L'impact réel d'un réseau de greniers de sécurité alimentaire

Éditeur responsable

Olivier Hauglustaine,
4 rue aux Laines,
B-1000 Bruxelles
(Belgique)

Coordination

Marc Mees
mme@sosfaim.org
T 32-(0)2-511.22.38
F 32-(0)2-514.47.77
info.be@sosfaim.org
www.sosfaim.org

Graphisme

www.marmelade.be

Dynamiques Paysannes
est imprimé sur du papier recyclé

Dynamiques paysannes
est réalisé avec le soutien de
la Direction générale de la Coopération
internationale de Belgique.

Les opinions représentées dans la présente
publication n'engagent que leurs auteurs.

SOS Faim Agir avec le Sud

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique) |
T 32-(0)2-511.22.38 | F 32-(0)2-514.47.77 | info.be@sosfaim.org

SOS Faim – Action pour le développement

17-19, avenue de la Libération, L-3850 Schifflange (Luxembourg) |
T 352-49.09.96 | info-luxembourg@sosfaim.org